

La réussite de tous.  
Sans modération !



Pour l'école,  
on ne doit  
pas se priver.



SNUipp 61  
Maison des associations  
16 rue Etoupée  
61 000 Alençon  
Tel : 02 33 26 80 95  
Courriel : [snu61@snuipp.fr](mailto:snu61@snuipp.fr)

Alençon, le 2 avril 2012

Objet : permutations et frais de déplacement

Madame le Recteur,

Nous avons l'honneur de solliciter une audience au sujet des résultats catastrophiques des permutations nationales et des frais de déplacement engagés par les personnels.

A propos des permutations :

Dans l'Orne, nous avons atteint un seuil critique avec 4.52% de taux global de satisfaction et 8,11% de satisfaction pour les rapprochements de conjoint, soit 8 collègues sur 178 qui ont pu partir. Ces taux ne donnent que peu de perspectives d'avenir aux collègues qui souhaitent quitter le département, malgré des barèmes élevés. Cette année, 75 demandes ont été faites pour le Calvados et 30 pour la Manche, soit 61,8% des demandes. Sur ces 105 demandes 53 ont pour motif le rapprochement de conjoints. La réduction drastique des possibilités de mutation rend de plus en plus difficile la conciliation de la vie personnelle et professionnelle.

Par ailleurs pour les futurs collègues, nous en arrivons à la situation suivante : il vaudrait mieux passer le concours dans l'académie de Nantes ou de Rennes pour arriver dans le Calvados par rapprochement de conjoint plutôt que de passer le concours dans l'académie de Caen et d'être affecté dans l'Orne

L'académie est excédentaire globalement alors que l'Orne est plus souvent déficitaire. Nous souhaitons évoquer avec vous des pistes de réflexions qui pourraient débloquent cette situation.

Frais de déplacement des personnels :

Nous souhaitons vous interpeller au sujet des remboursements des frais de déplacement des personnels pour les stages de formation continue et des changements d'affectation en cours d'année. En effet, les frais de déplacement dans le cadre de la formation continue ne sont pris en charge qu'un jour sur deux et nous découvrons qu'afin de ne pas payer de frais de déplacement, des collègues ont plusieurs arrêts d'affectation pour la même année scolaire. C'est une situation qui ne peut perdurer.

Dans l'attente de cette rencontre, veuillez agréer, Madame le Recteur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Alexandra Bojanic  
Secrétaire départementale du SNUipp 61

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and curves, representing the name Alexandra Bojanic.